

**Procès-verbal de la 29<sup>ème</sup> Assemblée Générale**  
**de l'Association de Sauvegarde de Morges**  
**du samedi 24 mai 2014, à 14heures,**  
**Chapelle des Charpentiers, Morges**

Monsieur Jean-Pierre Morisetti, Président, ouvre l'Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir salué la présence de Messieurs Golay et Longchamp, anciens présidents de l'ASM, et celle de M. Hermann du Journal de Morges, il excuse les personnes qui n'ont pas pu se joindre à cette Assemblée. Le Président s'excuse aussi du changement en dernière minute du lieu de l'Assemblée, suite aux directives de l'ARASMAC.

Monsieur J.-P. Morisetti donne lecture de l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

### **1.- Adoption du procès-verbal de l'AG 2013**

Le PV du 1<sup>er</sup> juin 2013 a été publié dans le bulletin 66, il est disponible sur le site de l'ASM. Personne n'en demande la lecture, le PV est adopté à l'unanimité.

### **2.- Rapport du Président**

Monsieur Jean-Pierre Morisetti donne lecture de son rapport.

#### **Mises à l'enquête**

Elles restent l'occupation majeure de l'ASM, recensement des parutions, consultation des dossiers, rapports au Comité, prise de position, remarques et oppositions ainsi que rencontres avec architectes et propriétaires. En 2013, l'ASM a suivi près d'une trentaine de mises à l'enquête, elle a formulé trois oppositions :

- Rue de Lausanne 12-14, manque de documents
- Marcelin 3, demande de réduire les places de parc pour conserver un cèdre.
- Marcelin 48, opposition aux 6 villas, concept dépassé en ville

Les 2 premières oppositions ont été couronnées de succès.

Par ailleurs, l'ASM est intervenue auprès de la Municipalité concernant la végétalisation de toits et l'abattage des arbres, elle a eu raison dans certains dossiers.

A ce propos, le Président rappelle qu'il est difficile de comprendre que l'ASM ne s'oppose pas à une réalisation. En effet, maints objets mis à l'enquête apportent des réflexions quant au bien-fondé, à l'esthétique, à l'harmonie, au goût comme à l'intégration du projet dans le site urbain ou semi-urbain. Cependant, le respect des lois et règlements réduit l'avis de l'ASM à un avis factuel d'autant plus que des oppositions en ces cas seraient rejetées.

#### **Sentier de la Morges**

Dans un premier temps en 2013, les hommes de la Protection civile sont intervenus sur 4 chantiers répartis entre Morges et le ruisseau du Baillon, pour réparer les escaliers, poser des barrières et 2 ponts-passerelles. Le Président remercie vivement la Protection civile pour son engagement, ainsi que la Commune de Morges qui a pris en charge les frais des matériaux.

Un projet demeure, la pose d'une passerelle sur le Baillon, passage qui se fait à gué aujourd'hui. Pour cette opération qui sera plus onéreuse, l'ASM est à la recherche de sponsors et a bon espoir de pouvoir concrétiser cette réalisation dans un proche avenir.

#### **30<sup>ème</sup> anniversaire de l'ASM**

L'ASM fêtera ses 30 ans en 2015. Le Président prévoit des événements pour marquer cet anniversaire. L'Assemblée Générale sera suivie d'une partie festive et des visites à thème seront proposées.

#### **14<sup>ème</sup> Prix du mérite**

Le Prix du Mérite sera particulier à l'occasion des 30 ans de l'ASM, il regroupera le mérite « architectural » et une nouveauté qui sera dévoilée à l'automne

Pour conclure, le Président remercie les personnes qui, tout au long de l'année, ont permis de réaliser les objectifs de l'ASM ainsi que les membres du Comité, sans qui rien ne serait réalisable.

### **3.- Rapport du caissier**

Monsieur Aristide Garnier, Caissier, commente les comptes 2013, Il remercie tous les cotisants et les donateurs et ouvre la discussion sur les comptes.

#### **4. Rapport des Vérificateurs et adoption des comptes**

Monsieur Jacques Longchamp, Président rapporteur, donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes 2013 sont approuvés à l'unanimité.

#### **5. Budget et cotisations 2014**

Monsieur Aristide Garnier présente le budget 2014. La cotisation annuelle de CHF 20.00 demeure inchangée. Il ouvre ensuite la discussion sur le budget. L'Assemblée donne décharge au comité, approuve le budget et les cotisations à l'unanimité.

#### **6. Nomination d'un suppléant vérificateur des comptes**

Monsieur Bastien Monney devient Président rapporteur et Monsieur Laurent Beauverd premier membre. L'Assemblée nomme Madame Geneviève Stucky Muret en tant que membre suppléant.

#### **7. Démissions et élections au Comité**

Statutairement, les membres du Comité sont soumis à réélection tous les 3 ans, Messieurs Bezençon élu en 2012 et Merino en 2013 ne sont pas concernés ce jour. Les 5 autres membres du comité le Président, Mme Kawkabani, Messieurs Garnier, Landolt, et Russi sont réélus par acclamation.

M. Denis Cottier a demandé à rejoindre le comité à la fin de la séance, il est nommé nouveau membre du comité et sera élu officiellement à la prochaine assemblée.

#### **8. Mutations au sein des membres**

A ce jour, l'association compte 200 membres cotisants, M. Garnier rappelle que chaque membre n'ayant pas payé les cotisations pendant 3 ans est rayé de la liste.

#### **9. Divers et propositions individuelles**

Le Président donne la parole à M Denis Cottier, actuel responsable des guides de Morges, qui affirme que les guides existent encore, alors qu'ils avaient été informés par Morges Région Tourisme, qu'ils ne prendraient plus en charge les visites de juillet et août. M. Cottier confirme que les visites de cet été auront lieu, de la même façon, à savoir le mardi, les visites à thème et le vendredi les visites générales, et que les départs se feront à partir de l'Hôtel de Ville à 14h30. A cet effet, M. Cottier a préparé un flyer qui sera distribué dans les hôtels de Morges, le camping, le poste de police, la bibliothèque municipale, l'office du tourisme, l'office de la population et à l'Hôtel de Ville.

Le flyer paraîtra aussi dans le journal Reflets, le Journal de Morges et La Côte. M. Cottier cherche des personnes à former comme guides, il le fera par voie de presse. Il précise qu'à partir de 3 candidats, une formation aura lieu pour ces volontaires. Finalement, M. Cottier ne se prononce pas sur l'avenir des causeries, une décision sera prise suite à l'assemblée du comité en septembre prochain. Il remercie l'Assemblée et le Président de l'ASM, qui réitère le soutien de l'ASM pour les guides et qui leur propose un espace sur le site de l'ASM pour tout document qu'ils jugeront utile de publier.

#### **10. Clôture**

Le Président clôt la 29<sup>ème</sup> Assemblée statuaire de l'ASM à 15h15 et invite l'assemblée au verre de l'amitié.

Morges le 24 mai 2014